



CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 19 NOVEMBRE 2020  
ORGANISE EN VISIOCONFERENCE**

L'An Deux Mille vingt, le 19 novembre à 17 heures 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni en visioconférence en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 13 novembre 2020.

**PRESENTS :**

ARMANET Guy, BATESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, GIAMARCHI Marie-Dominique, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

SIMEONI Gilles à SAVELLI Pierre

LACAVE Mattea à POLISINI Ivana

SALGE Héléne à ZUCCARELLI Jean

**ABSENTS :**

VESPERINI Françoise, DE GENTILI Emmanuelle, Jean-Sébastien DE CASALTA.

**QUORUM : 14**

**Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Pierre-Baptiste Simoni est désigné secrétaire de séance.**

– **Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 22 octobre 2020**

→ Approuvé à l'unanimité

– **Information sur les délibérations prises par le Bureau sur délégation du Conseil**

– **Information sur les décisions prises par le Président sur délégation du Conseil**

→ Le Conseil a pris acte de la présentation de ces informations

**1. Modalités d'organisation des Conseils communautaires à distance par visioconférence**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo

Prise de parole : -

Votes : **Adopté à l'unanimité**

**2. Décision modificative n°1 : Budget Principal**

Rapporteur : Guy Armanet

Prise de parole : M. Rossi, M. Pozzo di Borgo

Votes : Contre : Morganti, Zuccarelli, Salge

**Adopté à la majorité**

**3. Décision modificative n°1 : Budget GEMAPI**

Rapporteur : Guy Armanet

Prise de parole : -

Votes : Contre : Morganti, Zuccarelli, Salge

**Adopté à la majorité**

**4. Décision modificative n°1 : Budget Transports**

Rapporteur : Guy Armanet

Prise de parole : M. Rossi

Votes : Contre : Morganti, Zuccarelli, Salge

**Adopté à la majorité**

**5. Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo

Prise de parole : M. Peretti, M. Rossi, M. Morganti, M. Zuccarelli

Votes :

Le Président propose un amendement en séance : les commissions permanentes sont composées de 9 membres chacune.

Il est proposé également d'ajouter les dispositions suivantes :

Les commissions éliront leur Président et leur rapporteur.

Les questions orales auront lieu en début de séance. La possibilité de déposer des motions dans les mêmes conditions sera ajoutée au projet de règlement.

Les moyens donnés aux groupes politiques seront proposés par la commission Moyens.

Il est proposé d'évaluer en groupe de travail la pertinence du nombre de personnes minimum pouvant constituer un groupe politique.

**Adopté à l'unanimité avec les amendements proposés.**

**6. Débat sur l'opportunité de l'élaboration d'un pacte de gouvernance**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo

Prise de parole : MM. Morganti, Rossi, Mme Padovani  
Votes : Abstention de M. Morganti.  
Le conseil prend acte à l'unanimité de la tenue du débat.

**7. Modification des statuts de la CAB : projet de construction d'une fourrière et d'un refuge animal - articulation des compétences entre les communes et la CAB**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo  
Prise de parole : M. Morganti  
Votes :  
Abstentions : MM. Morganti, Zuccarelli, Mme Salge

**8. Dérogations au repos dominical accordées par la commune de Bastia en 2021 – avis conforme de l'EPCI**

Rapporteur : Serge Linale  
Prise de parole : M. Zuccarelli  
Votes : Avis favorable à l'unanimité.

**9. Droit à la formation des élus**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo  
Prise de parole : -  
Votes : Adopté à l'unanimité

**10. Ressources Humaines : Règlement du télétravail**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo  
Prise de parole : -  
Votes : Adopté à l'unanimité

**11. Ressources Humaines : Transformation de poste de chef de service prévention, animation des collectes sélectives**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo  
Prise de parole : -  
Votes : Adopté à l'unanimité

**12. Désignation d'un représentant au sein de l'Office Foncier de Corse**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo  
Prise de parole :  
Votes :  
Levée du vote à bulletin secret :  
M. Paul Tieri est candidat  
Abstentions : MM. Rossi, Petri-Guasco, Savelli Jean-Michel, Zuccarelli, Morganti, Mmes Salge, Mussier et Callier.  
M. Paul Tieri est désigné à l'unanimité.

**13. Présentation de Madame la vice-présidente Leslie Pellegrini : Transition écologique et résilience du territoire (en séance)**

Reporté à la prochaine séance en présentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

-----

